



Dolus d'Oléron : premier projet solaire participatif DémoSol en Charente-Maritime

lundi 21 novembre 2016, par [lpe](#)

Fort du succès du financement participatif de la toiture photovoltaïque du théâtre de Chiché (79) cet été et après l'ouverture de 6 nouveaux projets en Deux-Sèvres en octobre, DémoSol vient d'ouvrir son premier projet solaire et participatif en Charente-Maritime : la toiture photovoltaïque de la crèche « Nos P'tits Drôles » à Dolus d'Oléron en coopération avec la Communauté de Communes Ile d'Oléron.

Ce projet fait intervenir deux autres acteurs de Charente-Maritime : Ausolen, installateur photovoltaïque et Lumo, pionnière du financement participatif.

Rappel : Le CRER, Centre Régional des Energies Renouvelables, basé à La Crèche près de Niort, a créé la société DémoSol pour développer, financer, construire et exploiter des toitures photovoltaïques sur des bâtiments appartenant aux collectivités territoriales en faisant appel au financement participatif. DémoSol est accompagné par Lumo, la plateforme de financement participatif dédiée aux énergies renouvelables basée à La Rochelle qui a déjà collecté plus d'un million et demi d'euros d'épargne pour les énergies renouvelables en deux années d'activité.

La toiture de la crèche municipale de Dolus d'Oléron « Nos P'tits Drôles » sera la première installation construite par DémoSol en Charente-Maritime, il s'agit d'une centrale de 9 kWc, composée de 32 panneaux photovoltaïques pour un total de 54m² et qui produira chaque année plus de 10 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation d'électricité d'un tour du monde en voiture électrique.

Pour en savoir plus sur le projet :

www.lumo-france.com/projets/oleron-demosol

Ce projet, ainsi que la démarche de financement participatif s'inscrit dans la dynamique TEPOS « Territoire à énergie positive » engagée depuis quelques mois par la Communauté de Communes Ile d'Oléron qui a inscrit le développement du solaire participatif dans son plan d'actions.

« *La fragilité de notre environnement et sa vulnérabilité nous obligent à être actifs pour protéger notre cadre de vie.* » explique Pascal MASSICOT, Président de la Communauté de communes de l'île d'Oléron, « *Depuis 2011, avec le lancement de l'Agenda 21 jusqu'à ce nouveau projet sur la crèche de Dolus, la Communauté de communes s'engage pour développer durablement son territoire en concertation avec les habitants.* »

« *L'engagement des élus de la Communauté de communes de l'île d'Oléron pour faire de l'île d'Oléron une île à énergie positive se matérialise aujourd'hui avec le projet DémoSol à Dolus à destination de la population oléronaise.* » précise Jean-Michel MASSE, Vice-Président de la Communauté de communes de l'île d'Oléron en charge de l'environnement et du développement durable. « *Ainsi chacun, à la hauteur de ses moyens, peut s'engager concrètement aux côtés de la collectivité en faveur des énergies renouvelables et du développement durable.* »

L'objectif du financement participatif est de couvrir 70% du budget total, soit 16700€. Le complément sera apporté par DémoSol en fonds propres. Chacun pourra épargner entre 25 € et 750 € dans ce projet,

directement en ligne sur la plateforme Lumo .

« *L'ensemble des bénéfices réalisés par DémoSol sera réinvesti dans la construction de nouvelles centrales.* » indique Mathieu Mansouri, directeur adjoint du CRER , « *En mobilisant les citoyens à travers cette épargne en circuit court, nous souhaitons donner envie à d'autres acteurs publics de mettre à disposition leurs toitures pour développer les énergies renouvelables et décentralisées sur les territoires.* »

Le produit d'épargne proposé par DémoSol est une épargne de long terme (> 10 ans) rémunérée entre 2 et 4% brut par an, une épargne qui contribue à la lutte contre les dérèglements climatiques et à l'indépendance énergétique de la France en développant les emplois locaux .

Le remboursement est progressif : chaque année les souscripteurs recevront un montant fixe composé des intérêts annuels dus plus une fraction du capital.

Comme le prévoit la réglementation, les conditions précises de rémunération sont réservées aux personnes inscrites sur le site www.lumo-france.com.

« *Une réunion d'information sur l'énergie solaire et le financement participatif a été co-organisée par la Communauté de Communes Ile d'Oléron et le CRER début octobre. En tout, depuis le lancement des 15 projets DémoSol, plus de deux cents personnes ont déjà été impliquées.* » commente Marie-Véronique Gauduchon, directrice de Lumo.

Retrouvez les autres projets DémoSol sur la carte : [cliquez ici](#)

A PROPOS DE LUMO - www.lumo-france.com

Lumo est une plateforme de financement participatif qui permet d'épargner dans des projets d'énergies renouvelables. Les épargnants contribuent ainsi à une initiative collective qui donne du sens à leur épargne et qui les rapproche de l'énergie.

Lumo est une entreprise « sociétale », labellisée B Corp, qui mobilise une expertise en matière de finance participative et d'énergies renouvelables pour contribuer au financement de la transition énergétique. Depuis la création de Lumo, plus d'un million et demi d'euros d'épargne ont été collectés pour les énergies renouvelables auprès de près de mille épargnants, contribuant à des projets qui produiront 74 millions kWh d'électricité verte chaque année, soit la consommation d'électricité spécifique de 27 000 foyers.

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE D'OLERON - www.cdc-oleron.com

La communauté de communes de l'île d'Oléron, labellisée Agenda 21 France depuis 2011, s'est engagée en novembre 2015 dans son premier plan d'actions « Territoire à Energie Positive » (TEPos). L'objectif à horizon 2050 est d'équilibrer la production et la consommation d'énergie sur l'île d'Oléron, la production d'énergie étant couverte en totalité par des sources renouvelables. Ce projet est soutenu par l'Etat, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et la Région Nouvelle Aquitaine. Le premier plan d'actions TEPoS 2016-2018 développe un axe majeur de production d'énergie solaire thermique et photovoltaïque sur l'île. L'objectif dans le domaine photovoltaïque à horizon 2018 est de développer et de faciliter l'implantation de 1 Mwc de centrales photovoltaïques en toitures et en ombrière de parking (équivalent à une surface de 6 250 m²). Ce déploiement se fera sur des bâtiments publics et privés de surface supérieure à 70 m² en investissement propre de la collectivité et en facilitant les projets privés. Le projet DémoSol entre dans l'objectif de la collectivité de faciliter deux projets d'énergie solaire avec du financement participatif. Pour le solaire thermique, l'objectif est d'équiper en priorité les établissements touristiques en les accompagnants dans la réalisation d'étude de dimensionnement et dans l'investissement des systèmes solaires thermiques. Les trois autres axes de travail de la collectivité en matière d'énergie sont le soutien aux entreprises, les déplacements propres et la rénovation de l'habitat.